

**Tour Béryl**  
**Compte rendu du conseil syndical du 3 Avril 2023**

*Présents* : Mmes Bayon, Durafour, Crémadès, Pellanda.  
M. Lanco.

*Auditrice* : Mme Nahon

*Pour Nexity* : Mme Garcia

Ordre du jour :

1. Mise au point des résolutions de l'AG du 24 mai
2. Divers

**La séance est ouverte à 9h55**

## **1. Mise au point des résolutions de l'AG**

On trouve dans le réalisé 2022 des sommes « rondes », qui correspondent à des provisions ( ce sont des travaux relatifs à 2022, mais non encore réglés), pour un total de 60000 €.

Néanmoins, le réalisé reste inférieur de 30000€ au montant budgété. Cette somme sera donc remboursée aux copropriétaires -en fonction des tantièmes- lors de la reddition des comptes.

Pour le budget 2023, il y aura une augmentation de 88 000 € (dont 60 000 pour des charges ASIV relatives à l'électricité de nos parties communes et 28 000€ pour l'ensemble des autres charges) ; n'oublions pas que pendant plusieurs années, le budget, et donc nos charges, n'ont pas augmenté.

Il n'y a pas pour 2023 de résolution relative à des travaux à voter.

## 2. Divers

- **Ista (compteurs d'eau)**

Tout copropriétaire a le droit de consulter sa consommation personnelle d'eau. Il faut pour cela demander les codes d'accès à Nexity

- **Local vélo**

Après consultation d'utilisateurs du local vélo, il ressort que les aménagements proposés sont techniquement impossibles à réaliser ; on peut seulement envisager la pose d'1 crochet supplémentaire.

- **GSF**

Mme Pellanda a rencontré M.Sanchez pour le point régulier sur la qualité du ménage.

La colonne vide ordure nord entraîne un dégagement d'odeurs désagréables. Les sacs éclatent en arrivant en bas de colonne et des déchets stagnent. M.Sanchez propose de réfléchir à la construction d'un tobogan qui ralentirait la course des sacs.

Par ailleurs, l'appareil destiné à réduire les odeurs doit être positionné dans un lieu où il y a un courant d'air et doit donc être déplacé.

*La séance est levée à 12h40*

*Prochaine réunion le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 9h30*